

## La formation continue qui rapporte! Informations sur le soutien financier pour le G1/G2/G3

### Financement de la CCNT

Les participants au G1/G2/G3 qui, au moment de leur inscription à la formation, sont employés dans une entreprise soumise à la CCNT, ainsi que leur employeur peuvent profiter d'un soutien de la part de la CCNT. Pour le G1, le temps de référence est celui de la réception du certificat G1.

### Tarif forfaitaire pour le séminaire

Un tarif forfaitaire et unique est payé par Hotel & Gastro formation directement et uniquement au participant. Le paiement est effectué durant le cours. Les participants au séminaire G1 reçoivent une somme forfaitaire pour chaque module suivi en présentiel. La formation en ligne et les modules dispensés sont exclus de ce règlement.

### Frais d'examens finaux

De plus, les frais d'examen pour l'examen professionnel (G2) ou l'examen professionnel supérieur (G3) sont entièrement pris en charge par la CCNT. Cette transaction financière se fait directement entre GastroSuisse et Hotel et Gastro formation Suisse.

### Compensation journalière à l'employeur

Les journées de séminaire et d'examen fréquentées (G2/G3) sont considérées comme des journées de travail. L'employeur reçoit une compensation de la part du centre de contrôle de la CCNT à Bâle. Aucune compensation n'est versée pour le G1.

### CCNT Application et approbation

Le financement de la CCNT est réglementé au moyen d'un contrat de formation entre Hotel & Gastro formation Suisse, le participant à la formation et son employeur. Le participant recevra les formulaires de demande de la part de la CCNT, qui seront examinés par le centre de contrôle de la CCNT à Bâle, après inscription au séminaire et vérification par Hôtel et Gastro formation Suisse. Dès que la décision de Bâle sera connue, les participants au séminaire ainsi que leur employeur seront avertis par écrit, par Hotel & Gastro formation Suisse.

### Contact et informations complémentaires

Hotel & Gastro *formation* Schweiz  
Jonas Schmid, Responsable des subventions  
Sandra Joshi, Administration des subventions  
Seçil Der, Administration des subventions  
Téléphone 041 392 77 77  
[subventionen@hotelgastro.ch](mailto:subventionen@hotelgastro.ch)

## Financement par la Confédération

Les diplômés de l'examen professionnel (G2) et de l'examen professionnel supérieur (G3), avec résidence en Suisse, bénéficient d'un soutien financier de maximum 50% des coûts éligibles des cours préparatoires. Les candidats qui participent à l'examen professionnel, respectivement à l'examen professionnel supérieur sont également pris en charge. Qui-conque abandonne le séminaire ou échoue aux examens de module ne recevra aucun soutien. Le soutien est indépendant de la réussite de l'examen professionnel supérieur.

Aux coûts éligibles des cours préparatoires à l'examen professionnel (G2), nous entendons également les coûts des cours du G1/cours de patente, qui ont été suivi après le 1er janvier 2017 et les cours de séminaire G2 qui n'ont pas été suivi auprès d'une école supérieure spécialisée.

Les demandes de soutien et les remboursements sont effectués directement entre le participant diplômé et la confédération (financement sous réserve). Le soutien financier ne peut être accordé qu'au participant, qui sont les récipiendaires des factures de séminaires et qui se sont inscrits directement auprès des institutions de formation.

## Contact et informations supplémentaires

<https://www.sbf.admin.ch/sbfi/de/home/bildung/hbb/finanzierung.html>

Fait le 17 décembre 2019/Ft/km/vd